

http://www.snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=360

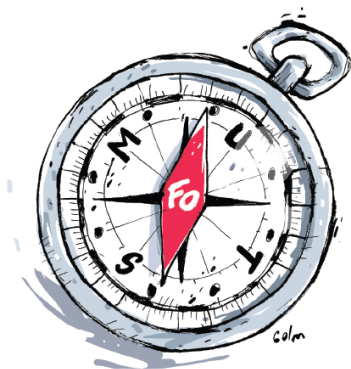
FO

FNEC FP FO

SNFOLC

Mutation INTRA 2026 : 26 mars au 8 avril

- Carrière - Mutations - Mutations intra -



Date de mise en ligne : dimanche 22 mars 2026

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

Mutation INTRA 2026 : 26 mars au 8 avril.

[<http://www.snfolcdijon.fr/IMG/png/arton40.png>]

Le serveur **SIAM** sera ouvert **du 26 mars 2026 à 12h00 au 8 Avril 2026 à 23h59**. Il est accessible depuis **I-Prof**. Les demandes de **mutations intra-académiques**, ainsi que les demandes de **postes spécifiques académiques** peuvent être formulées sur **SIAM** dans ces dates-là.

Pour les personnels arrivant de **l'INTER**, l'accès à I-prof se fait via I-prof de leur **académie d'origine**.

Si vous ou un de vos collègues demandez une **mutation intra**, ou si vous souhaitez participer au mouvement des **postes spécifiques académiques**, n'hésitez pas à [nous contacter](#) pour **demande des conseils ou des informations**.

La liste des **postes vacants** et celle des **postes spécifiques académiques** ne seront consultables sur le **site de l'académie** que le 26 mars 2026.

Vous pouvez retrouver la [note de service](#) et l'[arrêté](#) pour les mutations intra 2026.

Voici les documents particuliers dont vous pourriez avoir besoin :

[-] Si vous êtes concerné, voici le [formulaire à remplir pour faire valoir un dossier handicap \(format pdf\)](#) ou [format docx](#).

[-] Si vous avez besoin de postuler à un poste spécifique, retrouvez [l'annexe de candidature pour un poste spécifique](#).

[-] Vous pouvez retrouver les différentes modalités dans les [lignes directives](#) (LDG). Egalement consultables sur le site de l'académie : Métiers, ressources humaines, concours / Mutations, mouvements

[-] [L'annexe CSD](#) si vous en avez besoin.

Retrouvez , jci, le calendrier des opérations du mouvement intra académique 2026 :

[http://www.snfolcdijon.fr/IMG/jpg/calendrier_mut_intra_2026.jpg]

consultable directement dans le [guide FO](#).

Le SNFOLC organise des **rendez-vous** et des **permanences** pour vous aider et vous conseiller dans les mutations Intra :

[-] Pour prendre **rendez-vous** selon vos disponibilités, [contactez-nous](#) ! Nous nous occuperons de vous sur un temps dédié à votre demande.

[-] Pour les **permanences spéciales mutations INTRA** (en plus de nos [permanences habituelles](#)), ouvertes à tous, consultez le calendrier ci-dessous :

Chalon sur Saône (71) :

Mercredi 1er avril de 14h00 à 17h00 et jeudi 02 avril sur la permanence habituelle. Pensez à prendre [rendez-vous](#).

Dijon (21) :

Uniquement sur rendez-vous au cas par cas. [contactez-nous](#) !

Auxerre (89) :

Uniquement sur rendez-vous au cas par cas. [contactez-nous](#) !

Nevers (58) :

Section à contacter directement

[-] Faites suivre votre dossier avec le **SNFOLC**, complétez notre [fiche de suivi](#) à la page 13 et 14 du guide : <http://www.snfolcdijon.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>

Vous avez besoin de plus de renseignements ??? : Le **SNFOLC** vous a préparé [un guide](#) et est là pour vous aider et vous accompagner. Si besoin, [contactez-nous](#) !!! *Vous avez besoin de la liste des groupements de communes ? Du barème d'années passées ? De savoir combien de vœux et dans quel ordre vous devez les faire ? Où se trouvent les différents établissements dans l'académie ? Comment faire s'il y a une erreur de barème ? Quelles pièces justificatives dois-je transmettre pour avoir les bonifications ?*
[Le SNFOLC est là pour vous aider !](#)

Guide mutation intra du **SNFOLC** :

<http://www.snfolcdijon.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>

Ayez la bonne boussole avec le SNFOLC, préparez vous face au danger de la catamut.

[http://www.snfolcdijon.fr/IMG/jpg/colm_catamut_03.jpg]